

COOPERATIVE SCOLAIRE COLLEGE JULES FERRY – MAYENNE

Madame, Monsieur,

Tous les élèves peuvent bénéficier de la coopérative scolaire sans adhésion préalable.

Comment fonctionne la coopérative scolaire ?

- Les professeurs du collège ont défini pour chaque classe et chaque matière toutes les fournitures scolaires nécessaires. La coopérative organise ensuite, la commande, la réception et la distribution des fournitures scolaires aux élèves.
- La coopérative est constituée de parents d'élèves bénévoles. Toute personne intéressée pour assurer la continuité du travail engagé dans les années à venir peut se manifester auprès des membres actuels.

Quels sont les avantages ?

Economique, pratique, uniformité des fournitures.

Comment procéder pour votre commande ?

Pour la rentrée 2024, passez votre commande en ligne et effectuez votre règlement directement, en vous connectant du 19 juin au 7 juillet 2024, sur le site : <https://shop.burolike.com/groupe-menon/FER02>

Vous pourrez commander à la carte les fournitures nécessaires à votre ou vos enfant.s, pour un minimum de 20€. Les fournitures seront distribuées fin août, au collège, comme d'habitude.

Deux dates de retrait des fournitures sont à retenir :

<p>Le vendredi 23 août 2024 de 17H30 à 19H00 Le samedi 24 août 2024 de 10H30 à 12H00</p>
--

Quelques précisions :

- Règlement par carte bancaire
 - Attention vous ne recevrez pas de confirmation pour le règlement
 - Si règlement par chèque bancaire, l'envoyer à l'ordre « Menon Buro – Rocade de l'Aumallerie – La Selle-en-Luitré - 35303 FOUGERES CEDEX » (à la commande) OU le déposer au magasin Burolike de Mayenne (96 Rue François Arago) Bien noter au dos du chèque le n° de la commande, le nom de l'enfant, le niveau (6è,5è ...) et le nom de l'établissement collège Jules Ferry.
- Privilégier le moteur Mozilla, car Google chrome peut bloquer l'avancement de la commande.

N'hésitez pas à contacter si besoin Karine Senant 02.99.99.94.21 / achats@groupemenon.com pour toutes questions sur le site.

Nous vous informons que tout au long de l'année vous pourrez bénéficier des tarifs négociés par la coopérative en vous rendant au magasin BUROLIKE à MAYENNE.

Vous trouverez ci-joint des documents explicatifs mais nous restons disponibles pour toutes questions et ou difficultés.

Nous avons besoin de bras pour décharger et préparer la distribution le vendredi 23 août matin, ainsi que de bénévoles pour la distribution les vendredi 23 et samedi 24 août. Nous comptons sur vous afin de pouvoir pérenniser ce fonctionnement ! Merci de nous contacter si vous êtes disponible.

Carine CIVET : 06-87-14-09-30 – Linda MORTREUX : 06-21-52-78-81 - Mathilde MOTTIN : 06-84-53-76-92

Toute commande non récupérée sur ces jours et heures de permanence sera automatiquement annulée et non distribuée ultérieurement. AUCUN remboursement ne sera réalisé.

Toute personne de votre connaissance peut venir récupérer votre commande à votre place si vous ne pouvez pas.

A bientôt,

L'équipe de la coopérative scolaire